



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

10 ANS
JAHRE
ANNI

Communiqué de presse

Berne, le 31 janvier 2023

Refus politique d'une nouvelle intervention tarifaire dans un TARMED obsolète

Une décision perspicace, puisque le nouveau tarif médical est prêt

Le tarif médical TARMED obsolète arrive en fin de course. C'est aussi l'avis de la Commission de la santé du Conseil des États (CSSS-E). curafutura y voit une marque de confiance envers les nouvelles structures tarifaires et un message visant à éviter d'investir dans ce qui est dépassé. En effet, le calendrier pour le remplacement du TARMED est fixé. Il est temps que le tarif médical soit à nouveau approprié et en adéquation avec son temps.

Conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie, il appartient aux partenaires tarifaires de négocier les tarifs. La CSSS-E est du même avis. Elle refuse d'étendre la possibilité pour le Conseil fédéral d'intervenir dans le tarif TARMED. curafutura accueille cette décision avec satisfaction et considère qu'il s'agit d'un signe positif à l'égard du partenariat tarifaire. Il est désormais grand temps de mettre en œuvre les nouveaux tarifs pour le domaine médical ambulatoire. Le tarif à la prestation pour le domaine ambulatoire TARDOC sera bientôt finalisé et prêt à être remis au Conseil fédéral. curafutura se réfère à cet égard au calendrier défini avec tous les partenaires tarifaires siégeant dans l'Organisation tarifs médicaux ambulatoires (OTMA), avec pour objectif le remplacement de TARMED au plus tard au 1^{er} janvier 2025.

curafutura salue également le fait que la CSSS-E s'oppose à des compétences subsidiaires supplémentaires pour les autorités fédérales et cantonales. La CSSS-E semble être consciente du risque que représente un pilotage trop fort des autorités et considère manifestement que les partenaires tarifaires sont ici aussi les mieux à même de développer des solutions dans ce domaine.

Cependant, curafutura regrette que la CSSS-E rejette le changement de système proposé par le Conseil national concernant les laboratoires. Et ce d'autant plus que les coûts des laboratoires ont récemment fortement augmenté. Nous continuerons à nous impliquer dans ce domaine afin que les coûts ne s'envolent pas.

curafutura attend maintenant la suite des débats lors de la session de printemps. L'objectif principal doit être d'éviter une réglementation étatique excessive et de mettre en œuvre de bonnes réformes telles que le TARDOC, qui endiguent la hausse des coûts sans affaiblir inutilement le partenariat tarifaire.

Contacts pour les médias:

Adrien Kay, responsable de la communication: 079 154 63 00, adrien.kay@curafutura.ch